

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le 7 novembre 2018 à 20 heures 15 sous la présidence de Monsieur DESCOURAUX Marc, Maire.

Madame SIMON est désignée secrétaire de séance.

Monsieur ROBIN qui est absent a donné pouvoir à Monsieur PINIER.

N'ayant aucune remarque sur le compte rendu de la séance du 5 septembre 2018, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Les décisions prises lors de la séance du 07/11/2018 et les informations données sont les suivantes.

DECISIONS MODIFICATIVES

Afin de prendre en compte des recettes de fonctionnement et d'investissement supplémentaires aux prévisions du BP 2018, il est nécessaire de réaliser les augmentations de crédits suivants.

- Recette de fonctionnement : Dotation forfaitaire + 9.500 € → pour l'équilibre budgétaire
Dépense de fonctionnement : entretiens des bâtiments des terrains.
- Recette d'investissement : TA + 30.000 € → pour l'équilibre budgétaire
Dépense d'investissement : travaux de voirie + 30.000 €.

Il est également nécessaire de virer 13.000 € des dépenses du personnel non titulaire vers le personnel titulaire.

VACANCE DE LOGEMENT

Le logement communal du 4 bis place st Pierre est libre à la location à compter du 01/12/2018.

Il est décidé de mettre l'annonce de vacance sur le site de la commune et de l'afficher dans premier temps à la mairie, à l'école, à la boulangerie et à la pharmacie si les commerçants donnent leur accord.

Après discussion, il est décidé que les dossiers seront discutés lors d'un prochain conseil.

MARCHE PUBLIC D'ASSURANCE

La commune s'est associée avec Châteauroux Métropole, Châteauroux ville et la commune du Poinçonnet pour lancer un appel d'offre pour les marchés de nos assurances pour 4 lots. Après l'analyse des offres, les 4 lots sont attribués au Cabinet SMACL de Niort. L'économie engendrée pour une année est de l'ordre de 50%.

Accord du conseil.

DESIGNATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL : COMMISSION DE CONTROLE

En remplacement de la commission administrative qui jusqu'à présent officie pour valider les propositions de radiations et d'inscriptions sur les listes électorales, est mis en place la commission de contrôle (réforme de la gestion des listes électorales).

A contrario de la commission administrative qui était présidée par M. le Maire, la commission de contrôle le sera par 1 conseiller municipal (commune de – de 1.000 habitants). Cette dernière commission fera 1 contrôle a posteriori des décisions de M. le Maire en termes d'inscriptions et de radiation électorales.

M. Pascaud Jean – Pierre se propose.

Accord du conseil.

MOTION DE SOUTIEN A LA MATERNITE DU BLANC

Le conseil décide de soutenir la motion pour la réouverture de la maternité du Blanc déposée par M. ARNAUD Clément, conseiller municipal de Châteauroux.

AIDE A L'ACCESSION A LA PROPRIETE 2019

Dans le cadre du programme Local de l'Habitant (PLH), les membres du conseil décide de subventionner un projet éventuel pour l'année 2019.

Pour rappel, ce dispositif prévoit que l'aide financière est de 700 € pour la commune d'implantation du projet et 1.400 € pour l'agglomération.

INDEMNITE DE CONSEIL A M. AMAT

Conformément à l'arrêté interministériel en date du 16/12/1983, l'indemnité de conseil doit être allouée au trésorier chargé des fonctions de receveur des communes.

Montant 2018 : 426,75 € net.

Accord du conseil.

TAXE DE SEJOUR – DECLALOC

Afin de mieux réguler l'activité de location des meublés de tourisme sur la commune, il est proposé au conseil d'instituer la procédure d'enregistrement de ces derniers par les biais d'un télé service mis en place dans la commune. La Mairie sera donc dotée du logiciel DECLALOC entièrement pris en charge par l'office du tourisme communautaire.

QUESTIONS DIVERSES

- Maintenance ordis école : il est décidé de signer un contrat avec Berry Buro pour la maintenance des ordinateurs de l'école.

- Benne des déchets verts : il est décidé de revoir la périodicité de la mise à disposition de la benne pour les déchets verts ; à savoir 01/05 au 30/10.

- Point sur les travaux : Pour la rue Sully, la 1^{ère} tranche des travaux devrait être finie mi-décembre. La seconde tranche (dépose support béton + trottoirs) débutera après les vacances de Noël. La dernière tranche pour le changement des luminaires de l'éclairage public a eu lieu au mois d'octobre, il s'agissait des rues du Châteaufort et de la fin de la rue Montplaisir.

- M. DESCOURAUX tient à préciser que son épouse remplace, quand il y a un besoin, le personnel de surveillance à la cantine : Cela à titre de bénévolat. Il indique également que si quelqu'un souhaite assurer cette tâche, qu'elle n'hésite pas à se faire connaître auprès de la mairie, sa candidature sera étudiée.

- Gymnase : Le sol du gymnase n'est toujours pas terminé suite à des problèmes de provision de peinture.

- Info : • la commission communication se réunira le mercredi 14/11/18 afin de préparer une note d'info sur le « Zéro pesticide » mis en place sur la commune.

La séance est levée 21h35.